



## Paroisse Saint-Jean Assemblée paroissiale ordinaire

Vous êtes cordialement invité-e-s à participer  
à l'assemblée ordinaire de printemps du

**mardi 29 mars 2022, à 20h00  
à l'église de Montriond**

### Ordre du jour

- 1 Ouverture de l'assemblée et principes constitutifs**
- 2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 28 novembre 2021**  
Ce PV sera à disposition 30 minutes avant le début de l'assemblée.  
Il peut aussi être lu sur le site <http://saintjean.eerv.ch>  
Sur demande au secrétariat paroissial (tél. 021 616 33 41), il sera envoyé par courrier postal.
- 3 Comptes 2021**
  - 3.1 Présentation et discussion
  - 3.2 Préavis de la Commission de gestion et des finances
  - 3.3 Approbation
- 4 Rapport annuel du Conseil paroissial**
  - 4.1 Présentation et discussion
  - 4.2 Rapport de la Commission de gestion et des finances
  - 4.3 Approbation
- 5 Réponses du Conseil paroissial**  
Le Conseil paroissial répond aux propositions individuelles adressées lors de l'assemblée paroissiale du 28 novembre 2021.
- 6 Election complémentaire au Bureau de l'Assemblée paroissiale**  
Le poste de Vice-Président-e doit être repourvu.
- 7 Synode : informations sur les travaux en cours**
- 8 Région 4 : informations et message du Conseil régional**
- 9 Site Internet**
- 10 Divers et propositions individuelles**

Les objets que les membres de l'assemblée souhaitent traiter au point « Divers et propositions individuelles » doivent être communiqués par écrit jusqu'au 17 mars 2022 à la Présidente de l'assemblée, Mme Catherine Hirsch, Avenue Floréal 16, 1006 Lausanne.

Votre présence à cette assemblée sera le témoignage de votre soutien à la vie de votre paroisse. Nous vous remercions d'ores et déjà vivement de votre participation.

Le Bureau de l'assemblée paroissiale

Lausanne, le 28 février 2022